

**ELEMENTS TARIFAIRES POUR LES CONTRATS C16 ET C16CR
POUR L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS DE COGENERATION
Suivant les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2016**

ELEMENTS DE PRIX EN EUROS POUR LA PRODUCTION DU MOIS DE JANVIER 2023

CONTRAT C16 :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/01/2023

Tarif réglementé B1 pour la zone 3	18,09	c€/kWh PCS
Abonnement B0	102,09	€/an

Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://gaz-tarif-reglemente.fr/>

<https://www.cre.fr/Actualites/publication-des-baremes-applicables-pour-les-tarifs-reglementes-de-vente-de-gaz-naturel-d-engie-ianvier-2023>

CONTRAT C16CR :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/01/2023

Moyenne Day Ahead EOD PEG	5,839	c€/kWh PCS
CO2 – Moyenne des prix de clôture	83,03	€/t
TICGN variable	0,837	c€/kWh PCS

- Part d'acheminement du gaz à partir du 01/10/2022

Plage de puissance (kW)	]0-50]	]50-150]	]150-300]	]300-500]	]500-1000]
Puissance de référence (kW)	30	100	225	400	700
Coût d'acheminement (c€/kWh PCS)	6,719	2,405	1,378	1,019	0,821

**ELEMENTS TARIFAIRES POUR LES CONTRATS C16 ET C16CR
POUR L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS DE COGENERATION
Suivant les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2016**

ELEMENTS DE PRIX EN EUROS POUR LA PRODUCTION DU MOIS DE FÉVRIER 2023

CONTRAT C16 :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/02/2023

Tarif réglementé B1 pour la zone 3	17,56	c€/kWh PCS
Abonnement B0	102,09	€/an

Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://gaz-tarif-reglemente.fr/>

<https://www.cre.fr/Actualites/publication-des-baremes-applicables-pour-les-tarifs-reglementes-de-vente-de-gaz-naturel-d-engie-fevrier-2023>

CONTRAT C16CR :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/02/2023

Moyenne Day Ahead EOD PEG	5,086	c€/kWh PCS
---------------------------	-------	------------

CO2 – Moyenne des prix de clôture	95,00	€/t
-----------------------------------	-------	-----

TICGN variable	0,837	c€/kWh PCS
----------------	-------	------------

- Part d'acheminement du gaz à partir du 01/10/2022

Plage de puissance (kW)	]0-50]	]50-150]	]150-300]	]300-500]	]500-1000]
Puissance de référence (kW)	30	100	225	400	700
Coût d'acheminement (c€/kWh PCS)	6,719	2,405	1,378	1,019	0,821

**ELEMENTS TARIFAIRES POUR LES CONTRATS C16 ET C16CR
POUR L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS DE COGENERATION
Suivant les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2016**

ELEMENTS DE PRIX EN EUROS POUR LA PRODUCTION DU MOIS DE MARS 2023

CONTRAT C16 :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/03/2023

Tarif réglementé B1 pour la zone 3	12,48 c€/kWh PCS
Abonnement B0	102,09 €/an

Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://gaz-tarif-reglemente.fr/>

<https://www.cre.fr/Actualites/publication-des-baremes-applicables-pour-les-tarifs-reglementes-de-vente-de-gaz-naturel-d-engie-mars-2023>

CONTRAT C16CR :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/03/2023

Moyenne Day Ahead EOD PEG	4,388 c€/kWh PCS
---------------------------	------------------

CO2 – Moyenne des prix de clôture	92,09 €/t
-----------------------------------	-----------

TICGN variable	0,837 c€/kWh PCS
----------------	------------------

- Part d'acheminement du gaz à partir du 01/10/2022

Plage de puissance (kW)	]0-50]	]50-150]	]150-300]	]300-500]	]500-1000]
Puissance de référence (kW)	30	100	225	400	700
Coût d'acheminement (c€/kWh PCS)	6,719	2,405	1,378	1,019	0,821

**ELEMENTS TARIFAIRES POUR LES CONTRATS C16 ET C16CR
POUR L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS DE COGENERATION
Suivant les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2016**

ELEMENTS DE PRIX EN EUROS POUR LA PRODUCTION DU MOIS DE AVRIL 2023

CONTRAT C16 :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/04/2023

Tarif réglementé B1 pour la zone 3	10,66	c€/kWh PCS
Abonnement B0	102,09	€/an

Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://gaz-tarif-reglemente.fr/>

<https://www.cre.fr/Actualites/publication-des-baremes-applicables-pour-les-tarifs-reglementes-de-vente-de-gaz-naturel-d-engie-avril-2023>

CONTRAT C16CR :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/04/2023

Moyenne Day Ahead EOD PEG	4,185	c€/kWh PCS
---------------------------	-------	------------

CO2 – Moyenne des prix de clôture	92,47	€/t
-----------------------------------	-------	-----

TICGN variable	0,837	c€/kWh PCS
----------------	-------	------------

- Part d'acheminement du gaz à partir du 01/10/2022

Plage de puissance (kW)	]0-50]	]50-150]	]150-300]	]300-500]	]500-1000]
Puissance de référence (kW)	30	100	225	400	700
Coût d'acheminement (c€/kWh PCS)	6,719	2,405	1,378	1,019	0,821

ELEMENTS TARIFAIRES POUR LES CONTRATS C16 ET C16CR
POUR L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS DE COGENERATION
Suivant les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2016

ELEMENTS DE PRIX EN EUROS POUR LA PRODUCTION DU MOIS DE OCTOBRE 2023

CONTRAT C16 :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/10/2023

Tarif réglementé B1 pour la zone 3	-	c€/kWh PCS
Abonnement B0	-	€/an

Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.cre.fr/L-energie-et-vous/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des-clients-residentiels>

CONTRAT C16CR :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/10/2023

Moyenne Day Ahead EOD PEG	4,147	c€/kWh PCS
---------------------------	--------------	------------

CO2 – Moyenne des prix de clôture	81,53	€/t
-----------------------------------	--------------	-----

TICGN variable	0,837	c€/kWh PCS
----------------	--------------	------------

- Part d'acheminement du gaz à partir du 01/10/2023

Plage de puissance (kW)	]0-50]	]50-150]	]150-300]	]300-500]	]500-1000]
Puissance de référence (kW)	30	100	225	400	700
Coût d'acheminement (c€/kWh PCS)	7,001	2,502	1,430	1,055	0,849

**ELEMENTS TARIFAIRES POUR LES CONTRATS C16 ET C16CR
POUR L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS DE COGENERATION
Suivant les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2016**

ELEMENTS DE PRIX EN EUROS POUR LA PRODUCTION DU MOIS DE NOVEMBRE 2023

CONTRAT C16 :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/11/2023

Tarif réglementé B1 pour la zone 3	9,784 c€/kWh PCS
Abonnement B0	102,94 €/an

Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.cre.fr/L-energie-et-vous/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des-clients-residentiels>

CONTRAT C16CR :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/11/2023

Moyenne Day Ahead EOD PEG	3,821 c€/kWh PCS
---------------------------	------------------

CO2 – Moyenne des prix de clôture	76,18 €/t
-----------------------------------	-----------

TICGN variable	0,837 c€/kWh PCS
----------------	------------------

- Part d'acheminement du gaz à partir du 01/10/2023

Plage de puissance (kW)	]0-50]	]50-150]	]150-300]	]300-500]	]500-1000]
Puissance de référence (kW)	30	100	225	400	700
Coût d'acheminement (c€/kWh PCS)	7,001	2,502	1,430	1,055	0,849

**ELEMENTS TARIFAIRES POUR LES CONTRATS C16 ET C16CR
POUR L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS DE COGENERATION
Suivant les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2016**

ELEMENTS DE PRIX EN EUROS POUR LA PRODUCTION DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023

CONTRAT C16 :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/12/2023

Tarif réglementé B1 pour la zone 3	10,406 c€/kWh PCS
Abonnement B0	102,94 €/an

Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.cre.fr/L-energie-et-vous/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des-clients-residentiels>

CONTRAT C16CR :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/12/2023

Moyenne Day Ahead EOD PEG	3,316 c€/kWh PCS
---------------------------	------------------

CO2 – Moyenne des prix de clôture	68,77 €/t
-----------------------------------	-----------

TICGN variable	0,837 c€/kWh PCS
----------------	------------------

- Part d'acheminement du gaz à partir du 01/10/2023

Plage de puissance (kW)	]0-50]	]50-150]	]150-300]	]300-500]	]500-1000]
Puissance de référence (kW)	30	100	225	400	700
Coût d'acheminement (c€/kWh PCS)	7,001	2,502	1,430	1,055	0,849